



© Franck Hamon

XAVIER SÉGALEN, CONSEILLER À LA MISSION LOCALE ET ANDRÉ SAUVAGE, BÉNÉFICIAIRE DE LA « GARANTIE JEUNES ».

ANDRÉ A RENOUÉ AVEC LA BOULANGE

Généralisée depuis janvier, la « Garantie jeunes » permet aux personnes de 16 à 25 ans, éloignées du marché du travail et de la formation, de cheminer vers l'emploi.

Il attendait depuis trois ans. En mai dernier, André Sauvage a signé un contrat de travail à durée indéterminée dans une boulangerie rennaise : « Une délivrance. J'avais un CAP et un bac pro boulanger-pâtissier, mais je ne trouvais pas de travail par moi-même », explique le jeune homme de 23 ans. Et pour cause. Six mois après avoir obtenu son diplôme, cet habitant du Rheu subit une opération médicale : « J'en ai eu 3 en trois ans. J'ai voulu remettre la main à la pâte mais seul, c'était compliqué. » Suivi par la mission locale du bassin d'emploi de Rennes, André se voit proposer d'intégrer le dispositif « Garantie jeunes » en septembre dernier. Il entre en contact avec deux conseillers de l'antenne Mission

locale du pays de Brocéliande. « Le parcours inclut une aide de 472 euros par mois, mais c'est l'accompagnement qui est important », juge-t-il.

UN ENGAGEMENT SUR UN AN

André suit des ateliers réguliers durant son année d'engagement qui lui permettent d'affiner son projet professionnel et son CV. Des rencontres avec des employeurs, des séances consacrées à la santé, à l'alimentation sont également programmées. « L'important est d'être en activité », résume Xavier Ségalen, conseiller « Garantie jeunes » à l'antenne du pays de Brocéliande. Après un premier stage, André est orienté vers une entreprise partenaire. L'alchimie opère : un contrat

aidé est proposé. « Ce parcours est exemplaire mais pas automatique. Nous suivons environ 70 jeunes du pays de Brocéliande. Mieux connaître le marché du travail, reprendre confiance en soi sont aussi de gros enjeux », estime Xavier Ségalen. À ce jour, une quinzaine d'entreprises locales participent à la dynamique en proposant stages et emplois. Quant à André, son parcours n'est pas terminé : « Je passe mon permis de conduire et je vais être accompagné pour trouver un logement. » ■
Virginie Jourdan

+D'INFO
www.mlrennes.org